

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/de l'opération

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Code du produit : 1431-31,1432-31, 1431-32,1432-32

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/du mélange : Matériel de contrôle qualité pour laboratoire. Réservé à l'usage professionnel.

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'information supplémentaire disponible

### 1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Entreprise

Quantimetrix Corp.

2005 Manhattan Beach Blvd.

Redondo Beach, CA 90278

310-536-0006

[www.quantimetrix.com](http://www.quantimetrix.com)

### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 310-536-0006

## SECTION 2 : Identification des risques

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la Réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée 1

H317

Texte complet des catégories de classification et des énoncés H : voir la section 16

#### Effets physicochimiques et environnementaux néfastes et effets néfastes sur la santé humaine

Pas d'information supplémentaire disponible

### 2.2. Éléments d'étiquette

Étiquetage conformément à la Réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes d'avertissement (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H317 – Peut causer une réaction allergique cutanée.

Conseils de prudence (CLP) :

P261 – Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les aérosols.

P272 – Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail.

P280 – Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un dispositif de protection des yeux.

P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver à grande eau.

P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P362+P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 – Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### 2.3. Autres avertissements

Pas d'information supplémentaire disponible

## SECTION 3 : Composition/Informations sur les ingrédients

### 3.1. Substance

Sans objet

# Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) no 1272/2008

## 3.2. Mélange

Désignation	Identificateur de produit	%	Classification conformément à la Réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Mélange, 3(2H)-isothiazolinone, 5-chloro-2-méthyl- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolinone	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° d'indice CE) 613-167-00-5	0,003	Irritation cutanée 2, H315 Irritation oculaire 2, H319 Sensibilisation de la peau 1, H317

### Limites de concentration spécifiques :

Désignation	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Mélange, 3(2H)-isothiazolinone, 5-chloro-2-méthyl- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolinone	(N° CAS) 55965-84-9 (N° CE) 611-341-5 (N° d'indice CE) 613-167-00-5	(C >= 0,0015) Sensibilisation cutanée 1, H317 (0,06 <= C < 0,6) Irritation oculaire 2, H319 (0,06 <= C < 0,6) Irritation cutanée 2, H315 (C >= 0,6) Corrosion cutanée 1B, H314

Texte complet des phrases H : voir la section 16

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Généralités sur les premiers secours : Ne jamais rien donner par voie orale à une personne évanouie. En cas de malaise, consulter un médecin (lui montrer l'étiquette si possible).
- Premiers secours en cas d'inhalation : Lorsque les symptômes se manifestent : sortir à l'air libre et ventiler la zone suspectée.
- Premiers secours en cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Arroser abondamment d'eau la zone concernée pendant au moins 15 minutes.
- Premiers secours en cas de contact oculaire : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Premiers secours en cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/Lésions : Peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibles.
- Symptômes/Lésions en cas d'inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/Lésions en cas de contact avec la peau : Peut entraîner une sensibilisation de personnes sujettes par contact avec la peau.
- Symptômes/Lésions en cas de contact oculaire : Peut entraîner une irritation oculaire.
- Symptômes/Lésions en cas d'ingestion : En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit : Peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
- Symptômes chroniques : Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si un avis médical est nécessaire, avoir le récipient ou l'étiquette du produit à portée de main.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse anti-alcool, mousse polymère, eau pulvérisée, brouillard d'eau.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

### 5.2. Risques particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risque d'incendie : Non inflammable.
- Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produira si le produit est utilisé dans des conditions normales.

# Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) no 1272/2008

## 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Faire preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie de produits chimiques.
- Protection au cours de la lutte contre l'incendie : Ne pas entrer dans une zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris un appareil de protection respiratoire.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour le personnel non-secouriste

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédures d'urgence : Évacuer le personnel qui n'est pas indispensable.

#### 6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

- Équipement de protection : S'assurer que l'équipe de nettoyage porte l'équipement de protection approprié.
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

### 6.2. Précautions concernant l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux publiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : Absorber ou confiner le déversement à l'aide de matériaux inertes, puis le placer dans un récipient approprié.
- Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de façon sécuritaire.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir l'en-tête 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes normes d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains et toute autre surface de peau exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire, de fumer et de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'entreposage sûr, y compris éventuelles incompatibilités

- Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Veiller à ce que le récipient soit fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.
- Produits incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Matériel de contrôle qualité pour laboratoire. Réservé à l'usage professionnel.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Mélange, 3(2H)-isothiazolinone, 5-chloro-2-méthyl- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolinone (55965-84-9)

Autriche	MAK (mg/m <sup>3</sup> )	0,05 mg/m <sup>3</sup>
----------	--------------------------	------------------------

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés :** Des fontaines pour lavage des yeux en cas d'urgence devraient être installées à proximité immédiate de toute zone d'exposition éventuelle.

**Équipement de protection individuelle :** Lunettes de protection. Gants. Vêtements de protection.



**Matériaux des vêtements de protection :** Tissus et matériaux résistant aux produits chimiques.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques.

**Protection des yeux :** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques ou des lunettes de protection.

**Protection de la peau et du corps :** Porter des vêtements de protection adéquats.

**Protection respiratoire :** Utiliser un appareil respiratoire approuvé ou un appareil respiratoire autonome lorsque l'exposition peut dépasser les limites établies en milieu de travail.

**Autres informations :** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

# Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) no 1272/2008

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Jaune pâle
Odeur	: Données non disponibles
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: 6,3
Vitesse d'évaporation	: Données non disponibles
Point de fusion	: Données non disponibles
Point de congélation	: Données non disponibles
Point d'ébullition	: Données non disponibles
Point d'éclair	: Données non disponibles
Température d'inflammation spontanée	: Données non disponibles
Température de décomposition	: Données non disponibles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Données non disponibles
Pression de vapeur	: Données non disponibles
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Données non disponibles
Solubilité	: Données non disponibles
Coefficient de distribution : n-octanol/eau	: Données non disponibles
Viscosité	: Données non disponibles
Propriétés explosives	: Données non disponibles
Propriétés oxydantes	: Données non disponibles
Limites explosives	: Sans objet

### 9.2. Autres informations

Pas d'information supplémentaire disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse ne se produira si le produit est utilisé dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

### 10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures extrêmement élevées ou basses.

### 10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit n'est pas inflammable. Toutefois, en cas d'incendie, la décomposition peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

#### Mélange, 3(2H)-isothiazolinone, 5-chloro-2-méthyl- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolinone (55965-84-9)

DL50 orale chez le rat	53 mg/kg
------------------------	----------

Corrosion/Irritation cutanée	: Non classé
Lésion/Irritation oculaire grave	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Risque d'aspiration	: Non classé

# Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) no 1272/2008

Symptômes/Lésions en cas d'inhalation	:	Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/Lésions en cas de contact avec la peau	:	Peut entraîner une sensibilisation de personnes sujettes par contact avec la peau.
Symptômes/Lésions en cas de contact oculaire	:	Peut entraîner une irritation oculaire.
Symptômes/Lésions en cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion d'une grande quantité de produit : Peut provoquer des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Symptômes chroniques	:	Aucun prévu dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'information supplémentaire disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Contrôle chimique de l'urine au Dropper®**

Persistance et dégradabilité	Non spécifié.
------------------------------	---------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Contrôle chimique de l'urine au Dropper®**

Potentiel de bioaccumulation	Non spécifié.
------------------------------	---------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'information supplémentaire disponible

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information supplémentaire disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations sur l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux codes ADR/RID/IMDG/IATA/ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non réglementé pour le transport				
<b>14.2. Nom d'expédition approprié ONU</b>				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>14.3. Classe(s) de risque pour le transport</b>				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>14.5. Risques pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information supplémentaire disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Code IBC

Sans objet

# Contrôle chimique de l'urine au Dropper®

Fiche de données de sécurité

Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) no 1272/2008

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementation/Législation sur la sécurité, la santé et l'environnement, spécifique à la substance ou au mélange

#### 15.1.1. Réglementation de l'UE

Ne contient pas de substance avec des restrictions de l'Annexe XVII.

Ne contient aucune substance figurant sur la liste des substances candidates REACH.

Ne contient pas de substances REACH de l'Annexe XIV.

#### 15.1.2. Réglementation nationale

Pas d'information supplémentaire disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16 : Autres informations

Date de révision : 09/08/2015

Sources des données : Conformément au Règlement (UE) no 2015/830 et au Règlement (CE) n° 1272/2008

Texte complet des énoncés H et EUH :

Irritation oculaire 2	Lésion/Irritation oculaire grave, catégorie 2
Irritation cutanée 2	Corrosion/Irritation cutanée, catégorie 2
Sensibilisation cutanée 1	Sensibilisation – Peau, catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une grave irritation oculaire.

EU GHS SDS

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seules exigences de santé, de sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spéciale du produit.*